

Conseil Communal
de Gimel

Le 12 décembre 2012

**Municipalité de la Commune de
1188 Gimel**

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 7 décembre 2012

Présidence : M. Stéphane Pichon, Président

Le Conseil communal de Gimel,

VU le préavis municipal n° 05-2011 «Règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetière» ;

OUI le rapport de la commission chargée de cet objet ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

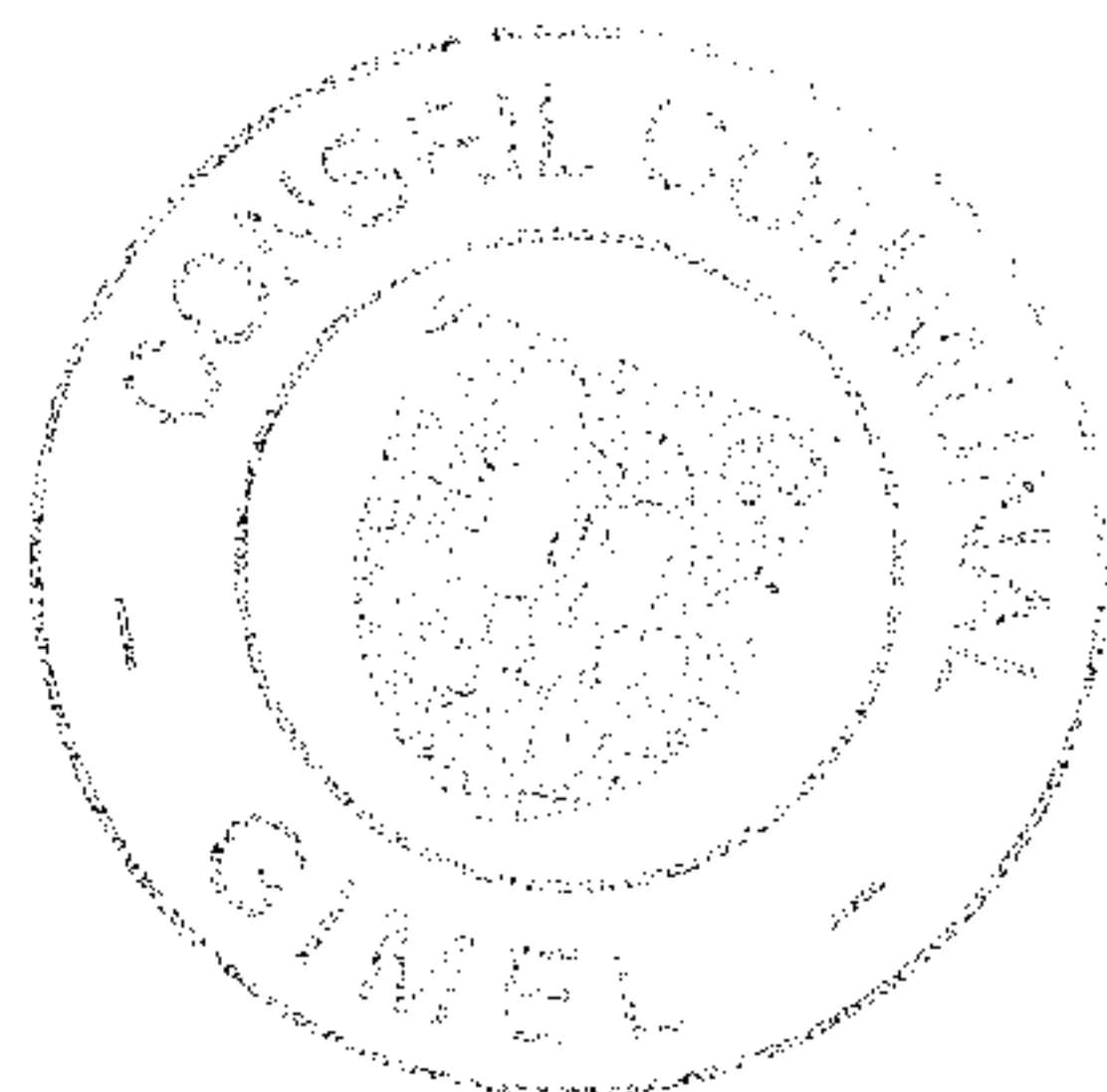
DECIDE

- D'accepter le nouveau règlement communal et les tarifs sur les inhumations, les incinérations et le cimetière.

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2012

Le Président

Stéphane Pichon



Le secrétaire

François Marti